

IMPÔTS APPLICABLES AU SALARIÉ MOYEN

Les impôts applicables au salarié moyen mesurent le rapport entre le montant des impôts payés par un travailleur salarié moyen célibataire et sans enfants et les coûts de main-d'œuvre totaux qu'il représente pour son employeur. Ce " coin fiscal " permet d'évaluer l'ampleur de l'effet dissuasif exercé par le système fiscal sur l'emploi.

Définition

Les impôts pris en compte dans cet indicateur sont les impôts sur le revenu des personnes physiques ainsi que les cotisations salariales et patronales de sécurité sociale. Les prélèvements sur les salaires sont également pris en considération pour les rares pays où il en existe. Le montant des impôts payés pour l'emploi d'un salarié moyen est exprimé en pourcentage des coûts de main-d'œuvre qu'il représente (à savoir le salaire brut augmenté des cotisations patronales de sécurité sociale et des prélèvements sur les salaires).

On entend par salarié moyen une personne dont la rémunération est égale au revenu moyen des salariés du pays concerné qui travaillent à temps complet dans les secteurs B à N de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI rév. 4). Le salarié moyen est réputé vivre seul, ce qui signifie qu'il ou elle ne bénéficie d'aucun allègement fiscal au titre d'un conjoint, d'un concubin ou d'un enfant à charge.

Comparabilité

Les catégories d'impôts prises en compte dans cet indicateur sont totalement comparables d'un pays à l'autre. Elles correspondent à des définitions communes acceptées par tous les pays de l'OCDE.

Les niveaux de revenu des salariés diffèrent d'un pays à l'autre dans les secteurs B à N de la CITI, mais ils peuvent être considérés comme des niveaux de revenus correspondant à des types d'activités comparables dans les différents pays.

Les informations sur le niveau de revenu du salarié moyen sont fournies par les ministères des Finances de tous les pays de l'OCDE, et sont fondées sur des enquêtes statistiques nationales. Le montant des impôts versés par un salarié célibataire est calculé en appliquant la législation fiscale du pays

En bref

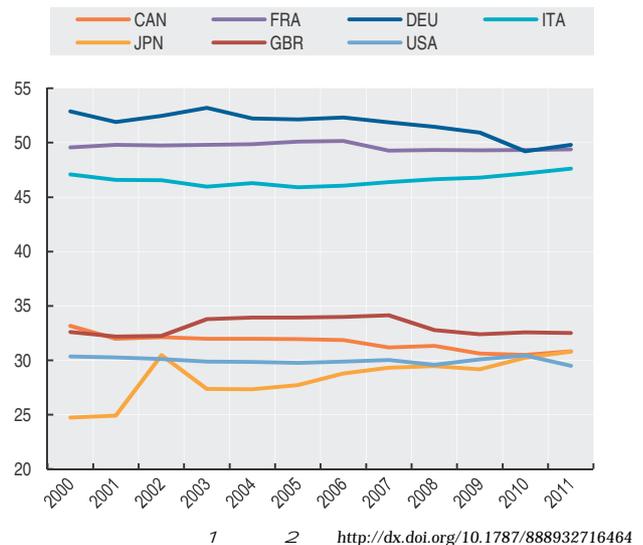
En 2011, les impôts applicables au salarié moyen représentaient, en moyenne, environ 35 % des coûts totaux de la main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE. Ce " coin fiscal " variait de 7 % au Chili à 55 % en Belgique.

En moyenne, les impôts applicables au salarié moyen ont diminué de près de 2 points de pourcentage depuis 2000 pour l'ensemble de la zone OCDE. Il existe toutefois des écarts sensibles entre les pays. Neuf des 34 pays membres de l'OCDE ont enregistré une hausse globale des impôts applicables au salarié moyen depuis 2000. Les pays où cette augmentation a été la plus forte sont l'Islande et le Japon. Parmi les 24 pays qui ont constaté un fléchissement global des impôts applicables au salarié moyen, ceux qui ont enregistré les baisses les plus marquées sont le Danemark, la Finlande, la Hongrie, Israël et la Suède.

concerné. En conséquence, les mesures du " coin fiscal " obtenues résultent d'un exercice de modélisation plutôt que de l'observation directe des impôts effectivement payés.

Évolution des impôts applicables au salarié moyen

En pourcentage des coûts de main-d'œuvre



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932716464>

Sources

- OCDE (2012), *Les impôts sur les salaires 2011, Les impôts sur les salaires*, Éditions OCDE.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- Immervoll, H. (2004), "Average and Marginal Effective Tax Rates Facing Workers in the EU: A Micro-Level Analysis of Levels, Distributions and Driving Factors", *OECD Social Employment and Migration Working Papers*, No. 19, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Prestations et salaires*, Éditions OCDE.
- OCDE (2006), *Encouraging Savings through Tax-Preferred Accounts*, *OECD Tax Policy Studies*, No. 15, Éditions OCDE.

Publications statistiques

- OCDE (2012), *Statistiques des recettes publiques*, Éditions OCDE.
- OCDE, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2012), *Perspectives économiques de l'Amérique latine 2012, Transformation de l'État et développement*, *Perspectives économiques de l'Amérique latine*, Éditions OCDE.

Bases de données en ligne

- *Statistiques fiscales de l'OCDE*.

Sites Internet

- *Prestations et salaires - Indicateurs de l'OCDE*, www.oecd.org/els/social/prestationsetsalaires.
- *Centre de politique et d'administration fiscales*, www.oecd.org/ctp-fr.
- *Analyse des politiques fiscales*, www.oecd.org/ctp/apf.



IMPÔTS APPLICABLES AU SALARIÉ MOYEN

Impôts applicables au salarié moyen

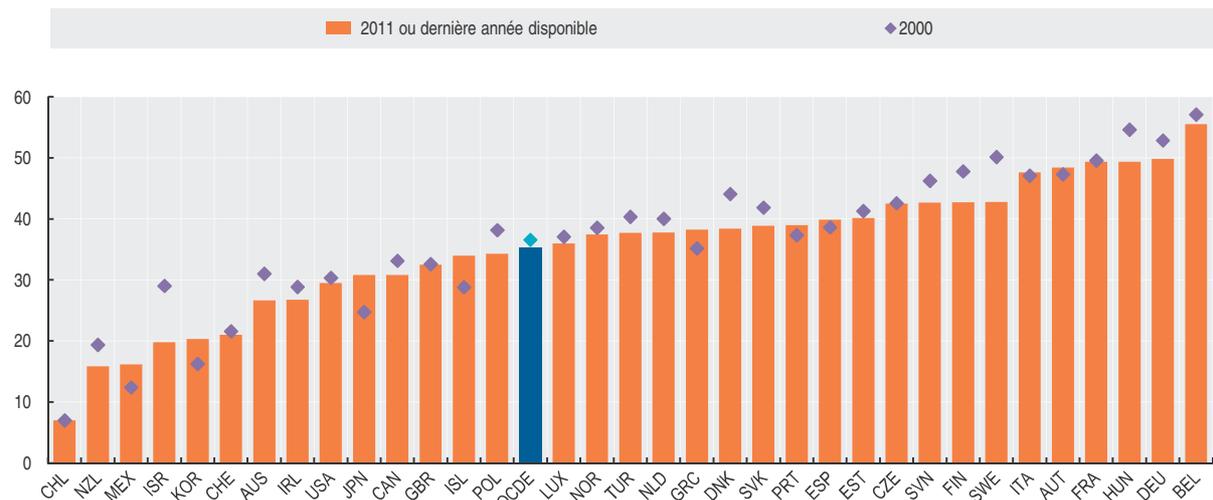
En pourcentage des coûts de main-d'œuvre

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	52.9	51.9	52.5	53.2	52.2	52.1	52.3	51.9	51.5	50.9	49.2	49.8
Australie	31.0	27.6	28.0	28.2	28.2	28.5	28.3	27.7	26.9	26.7	26.8	26.7
Autriche	47.3	46.9	47.1	47.4	48.3	48.1	48.5	48.8	49.0	47.9	48.2	48.4
Belgique	57.1	56.7	56.3	55.7	55.4	55.5	55.5	55.6	55.9	55.3	55.4	55.5
Canada	33.2	32.0	32.1	32.0	32.0	31.9	31.9	31.2	31.3	30.6	30.5	30.8
Chili	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0	7.0
Corée	16.3	16.4	16.1	16.3	17.0	17.3	18.1	19.7	19.9	19.5	20.1	20.3
Danemark	44.1	43.3	42.4	42.4	41.0	40.9	41.0	41.1	40.9	39.5	38.3	38.4
Espagne	38.6	38.9	39.1	38.6	38.8	39.0	39.1	39.0	38.0	38.3	39.7	39.9
Estonie	41.3	41.0	42.1	42.3	41.5	39.9	39.0	39.0	38.4	39.2	40.1	40.1
États-Unis	30.4	30.3	30.1	29.9	29.8	29.8	29.9	30.0	29.6	30.1	30.4	29.5
Finlande	47.8	46.4	45.9	45.0	44.5	44.6	44.0	43.9	43.8	42.5	42.5	42.7
France	49.6	49.8	49.8	49.8	49.9	50.1	50.2	49.3	49.3	49.3	49.3	49.4
Grèce	35.2	34.7	35.1	35.2	35.8	35.2	35.8	37.0	37.0	38.2	38.2	..
Hongrie	54.6	55.8	53.7	50.8	51.8	51.1	52.0	54.5	54.1	53.1	46.6	49.4
Irlande	28.9	25.9	24.4	24.4	24.1	23.5	23.0	22.2	22.3	24.7	25.8	26.8
Islande	28.8	29.3	30.9	31.5	31.9	32.1	31.8	30.5	30.9	30.5	33.4	34.0
Israël	29.0	29.5	30.0	27.1	25.3	24.9	23.5	24.1	21.7	20.2	19.4	19.8
Italie	47.1	46.6	46.6	46.0	46.3	45.9	46.1	46.4	46.6	46.8	47.2	47.6
Japon	24.7	24.9	30.5	27.4	27.3	27.7	28.8	29.3	29.5	29.2	30.2	30.8
Luxembourg	37.1	35.7	32.9	33.5	33.9	34.7	35.3	36.3	34.7	33.9	34.3	36.0
Mexique	12.4	13.1	15.8	16.7	15.2	14.7	15.0	15.9	15.1	15.3	15.5	16.2
Norvège	38.6	39.2	38.6	38.1	38.1	37.2	37.4	37.5	37.5	37.2	37.2	37.5
Nouvelle-Zélande	19.4	19.4	19.4	19.5	19.7	20.0	20.4	21.1	20.5	18.1	17.0	15.9
Pays-Bas	40.0	37.4	37.4	37.2	38.8	38.9	38.4	38.8	39.2	38.0	38.1	37.8
Pologne	38.2	38.0	38.0	38.2	38.4	38.7	39.0	38.2	34.7	34.1	34.2	34.3
Portugal	37.3	36.4	37.6	37.4	37.4	36.8	37.1	37.7	37.6	37.5	37.6	39.0
République slovaque	41.9	42.5	42.1	42.5	42.2	38.0	38.3	38.4	38.8	37.7	37.9	38.9
République tchèque	42.6	42.6	43.0	43.2	43.5	43.7	42.5	42.9	43.4	42.0	42.1	42.5
Royaume-Uni	32.6	32.2	32.3	33.8	33.9	33.9	34.0	34.1	32.8	32.4	32.6	32.5
Slovenie	46.3	46.2	46.1	46.2	46.3	45.6	45.3	43.3	42.9	42.2	42.5	42.6
Suède	50.1	49.1	47.8	48.2	48.4	48.1	47.8	45.3	44.8	43.2	42.8	42.8
Suisse	21.6	21.6	21.7	21.2	20.9	20.9	20.9	21.1	20.6	20.7	20.7	21.0
Turquie	40.4	43.6	42.5	42.2	42.8	42.8	42.7	42.7	39.9	37.4	37.9	37.7
UE-27
OCDE	36.6	36.2	36.3	36.1	36.1	35.9	35.9	35.9	35.5	35.0	35.0	35.2
Afrique du Sud
Brazil
Chine
Fédération de Russie
Inde
Indonésie

1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932716426>

Impôts applicables au salarié moyen

En pourcentage des coûts de main-d'œuvre



1 2 <http://dx.doi.org/10.1787/888932716445>



Extrait de :
OECD Factbook 2013
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Impôts applicables au salarié moyen », dans *OECD Factbook 2013 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2013-94-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.